



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

**COMMUNE DE SAINT LAMBERT DES BOIS
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 2024.01**

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT LAMBERT DES BOIS, se réunira en séance ordinaire, lundi 25 mars à 20h45, à la mairie.

OBJET DE LA REUNION

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 décembre 2023

Décisions du maire

Délibérations :

1. Approbation du compte financier unique 2023
2. Affectation des résultats 2023 vers Budget Primitif 2024
3. Charges intercommunale 2024 du SIVOM de Chevreuse
4. Vote des taux directs
5. Subvention 2024 aux associations
6. Vote du budget primitif 2024
7. Constitution du groupement de commandes pour la mise en œuvre de la vidéoprotection sur le territoire de la CCHVC et désignation d'un membre siégeant à la CAO pour représenter la commune de Saint Lambert des Bois
8. Signature d'une convention définissant l'intervention de la CCHVC dans le groupement de commandes pour la mise en œuvre de la vidéoprotection sur le territoire de la CCHVC
9. Motion du conseil municipal de Saint Lambert des Bois au profil du Conseil Départemental des Yvelines
10. Prime pouvoir d'achat exceptionnelle
11. Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles 1^{er} classe
12. Avis sur le SDRIF-E pour l'enquête publique
13. Demande de subvention DSIL 2024
14. Demande de Subvention DSIL 2024
15. Vente matériel communal
16. Renouvellement des tarifs de concessions funéraires
17. Demande de Subvention DETR 2024
18. Demande de Subvention DETR 2024
19. Contrat d'un agent non titulaire en remplacement d'un agent titulaire indisponible
20. Attribution du marché de Chemin de la Messe – 2^{ème} partie

Informations diverses de M. le Maire

Questions Diverses

Fait à Saint Lambert des Bois, le 18/03/2024

Le Maire,

Olivier BEDOUELLI

